

SECTION SPORTIVE BADMINTON

COLLEGE MONTAIGNE



PRESENTATION GENERALE

La section sportive du collège a été créée à la rentrée 2024. Chaque année, des élèves sont sélectionnés pour poursuivre cette option tout au long de leur scolarité au sein de l'établissement en conciliant études et pratique sportive d'excellence.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Cette section cherche à apporter une réelle plus-value éducative au parcours scolaire des collégiens présentant une appétence à la pratique physique. Il s'agit donc de :

- Permettre aux élèves de découvrir, d'approfondir et de se spécialiser dans la pratique du badminton et dans les rôles qui lui sont associés en s'inscrivant assidûment dans un projet de formation pluriannuel.
- Assurer un suivi proche et individualisé en enrichissant le parcours de formation des élèves animés par la pratique physique.
- S'appuyer sur la cohésion et la solidarité du groupe pour partager des tranches de vie.
- Construire chez l'élève un équilibre harmonieux entre, d'une part l'exigence d'organisation et d'approfondissement du travail scolaire, et d'autre part le développement de sa pratique physique et sportive.
- Prolonger l'investissement des élèves par une ouverture sur le monde fédéral et associatif (l'association sportive du collège et le CEST Badminton).

PRINCIPAL Monsieur. HUGER



tel: 02 47 85 45 63



ce.0370884k@ac-orleans-tours.fr



RESPONSABLE

Monsieur VOISIN professeur d'EPS



clement.voisin@ac-orleans-tours.fr



ADRESSE

COLLEGE MONTAIGNE

RUE PIERRE ET MARIE CURIE

37100 TOURS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Un regroupement des badistes dans une seule classe sur chaque niveau de classe.
- Un suivi spécifique des élèves par le référent
- Des événements sportifs qui jalonnent le parcours des élèves.
- Un partenariat avec le club (tarif préférentiel, facilité d'accès, suivi individualisé des joueurs...).
- Des séjours sportifs via l'Association Sportive
- Une pratique complémentaire à l'Association Sportive du collège.

LE RECRUTEMENT

Pour les élèves ne relevant pas de la carte scolaire du collège :

Les familles doivent faire une demande spécifique sur le dossier d'inscription transmis par les écoles ou collèges l'année qui précède l'entrée de l'élève.

Les élèves doivent ensuite suivre la même procédure que les autres candidats (ci-après).

Pour les élèves relevant de la carte scolaire du collège : 3 étapes :

- 1. Les familles doivent remplir le dossier de candidature et le faire parvenir complet au collège au plus tard le 15 mai ou directement le jour des tests.
- 2. Les élèves passent une séance de détection (test d'aisance physique et pratique du badminton). Ces séances ont lieu sur 2 temps spécifiques au choix :

- Mercredi 21 mai de 13h30 à 15h00
Gymnase Montaigne – 37100 TOURS

- Jeudi 22 mai de 17h30 à 19h00
Gymnase Montaigne – 37100 TOURS

Les élèves doivent venir au gymnase concerné en tenue de sport avec une gourde. Le matériel est fourni par le collège.

- 3. Une commission composée de l'ensemble des responsables de la section se réunit pour valider ou non les demandes.

Les critères de choix retenus sont :

- le dossier scolaire (résultats scolaires positifs et attitude irréprochables sont exigés)
- le dossier sportif de l'élève et l'analyse de la prestation lors de la séance de détection.

Les élèves et les familles sont ensuite averties par courrier du résultat.

Les élèves retenus seront automatiquement rattachés à la section par l'établissement.



QUELQUES CHIFFRES

*16 élèves maximum pratiquent le badminton en section.

*2 à 4 heures de badminton / semaine en section.

*100 % des élèves de la section pratiquent le badminton à l'AS.

*1 créneau d'AS badminton supplémentaire est disponible chaque semaine.

INSCRIPTIONS AU COLLEGE: fin juin

LES DETECTIONS



MERCREDI 21 MAI :
Gymnase MONTAIGNE



JEUDI 22 MAI :
Gymnase MONTAIGNE

LE PROFIL DES ÉLÈVES RECHERCHÉS

Un profil sportif pour des élèves soucieux de leur travail et leur réussite scolaire

Si la Section s'adresse plus particulièrement à des élèves disposant d'une certaine aisance motrice et d'une appétence à la pratique physique, il est aussi nécessaire que les collégiens ne présentent pas de lacunes scolaires liées à un manque de travail.

En effet, ce projet exige de la part des élèves une rigueur nécessaire pour concilier travail scolaire et pratique sportive.

Les élèves qui choisissent cette option doivent donc :

- Témoigner d'un goût prononcé pour les efforts physiques.
- Accepter et rechercher la logique d'affrontement compétitif dans le jeu.
- Dépasser le simple plaisir du jeu pour s'engager durablement dans les apprentissages techniques exigeants.
- S'inscrire dans un groupe et en respecter les règles de vie
- S'impliquer dans la dynamique sportive de l'établissement

L'ORGANISATION DU TEMPS

Les élèves qui intègrent la section suivent une scolarité ordinaire au sein du collège et ont l'obligation de participer à tous leurs cours.

L'organisation du temps de pratique est bien évidemment compatible avec l'organisation du travail scolaire.

Deux créneaux d'entraînements durant la semaine :

–Mardi 17h–19h00 dès la classe de 5^{ème} au gymnase Montaigne
Pour l'entraînement du mardi les élèves sont pris en charge dès 17h00 au collège par l'encadrant mais repartent par leurs propres moyens du gymnase à l'issue de la séance.

–Jeudi 15h–17h00 pour tous les élèves (intégré dans l'emploi du temps de l'élève) au gymnase Montaigne

Si une possibilité d'avoir les 2 créneaux intégrés dans l'emploi du temps est possible celle-ci sera alors priorisée.

Certains créneaux d'Aide aux devoirs peuvent en complément être proposés si l'équipe enseignante en détecte la nécessité ou si l'élève et/ou sa famille le souhaite.



NOS PARTENAIRES



**CESTours
BADMINTON**



Collège Montaigne
Association Sportive



FOIRE AUX QUESTIONS



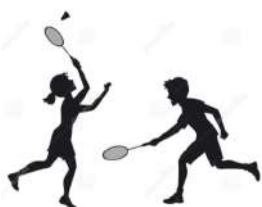
Quelle est la différence entre l'association sportive (l'AS) et la section sportive?

L'association sportive correspond au club sportif du collège. Si le badminton y est largement proposé, d'autres activités sont aussi dispensées (futsal, handball, athlétisme, ...) ainsi que des séjours sportifs. Celle-ci est ouverte à tous les élèves du collège moyennant une cotisation annuelle de 38 euros. La section sportive est une option inscrite à l'emploi du temps et les élèves passent des sélections pour y entrer. Les élèves de section sont aussi majoritairement inscrits à l'AS.



Mon enfant doit-il nécessairement s'engager sur 4 ans ?

Les élèves sont principalement engagés sur 4 ans mais des bilans annuels sont mis en place pour statuer sur la plus-value éducative apportée au parcours de chaque élève. Ainsi, si nous constatons de la lassitude ou un décrochage dans le travail scolaire chez certains élèves, nous réunissons une commission qui statue sur la poursuite ou non de la section. L'arrêt peut aussi venir d'une demande de la famille. Par contre, toute année débutée par l'élève est menée à son terme.



Mon enfant n'a jusqu'ici jamais joué au badminton. Peut-il prétendre à entrer en section ?

Oui, tout à fait. Environ 90 pourcents des élèves débutent le badminton au collège. Toutefois, ils doivent bien entendu avoir des dispositions physiques et motrices pour s'engager durablement dans le badminton.



Mon enfant peut-il entrer en section après la classe de 6^{ème} ?

Oui, cette possibilité est offerte aux élèves. Ils doivent alors suivre la procédure générale (constitution du dossier et passage des tests).



La participation à l'AS est-elle obligatoire ?

Elle ne peut pas être imposée mais elle est toutefois très fortement recommandée. Cette pratique complémentaire permet aussi de donner du sens aux apprentissages vécus en section.

C'est aussi l'occasion de se confronter aux autres établissements notamment en badminton. Cette participation témoigne de l'investissement positif de l'élève.

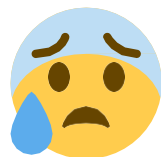


Quel matériel est-il nécessaire de prévoir ?

Dans un premier temps, les élèves doivent avoir une paire de chaussures de salles et une gourde. Ensuite, nous demandons aux élèves dès la 5^{ème} de se procurer une raquette (ne pas hésiter à demander conseil dans ce cas aux encadrants).

N'est-ce pas trop de pratique physique pour un collégien ?

Le volume d'heures de pratique semble très important mais le temps de jeu dans une séance reste bien inférieur au créneau mobilisé. Par ailleurs, toutes les situations proposées ne sont pas nécessairement énergivores. Enfin, nous restons très vigilants et à l'écoute des élèves. Ainsi, si nous constatons que certains élèves montrent des signes de fatigue, nous adaptons la pratique en conséquence.



Mon enfant pratique un autre sport en dehors du collège. Est-ce compatible ?

Oui, les élèves peuvent aussi pratiquer une activité en plus du badminton. Toutefois, il n'est pas rare de voir des élèves cesser leur pratique antérieure pour se consacrer pleinement au badminton !!!

Mon enfant doit-il adhérer à un club de badminton en plus ? et obligatoirement au CEST Badminton ?

Non, les élèves peuvent pratiquer cette activité uniquement dans le cadre de la section. Toutefois, la pratique en club permet d'accentuer les apprentissages et de participer aux compétitions fédérales (FFBad). Si la licence en club est un plus dans la progression, aucune obligation sur le choix du club n'est donnée. Sachez que le CEST Badminton en tant que partenaire offre un avantage sur le coût de l'adhésion pour les élèves de la section.



Dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer :

- Sur le site du club du CEST Badminton : www.cest-badminton.org
- Sur le site du collège Montaigne : www.clg-montaigne-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/?lang=fr
- Dans les écoles de secteur auprès des professeurs de CM2
- Au collège Montaigne auprès des professeurs d'EPS
- Auprès des entraîneurs du CEST Badminton

Le dépôt des dossiers d'inscription se fera par courrier à l'adresse ci-dessous **avant le 15 mai 2026**

Collège Montaigne
Section Sportive Badminton – M. VOISIN
rue Pierre et Marie Curie
37100 TOURS

OU directement sur place le jour des test (21 ou 22 mai 2026)

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Un dossier complet comprend :

- Un dossier d'inscription dûment rempli.
- 1 photo d'identité récente à coller sur le dossier scolaire et sportif.
- Copie du livret scolaire unique CM2 (uniquement pour les élèves entrant en classe de 6ème) ou les 2 bulletins trimestriels de l'année en cours
- 1 enveloppe timbrée (20g) préremplie à votre adresse postale
- Pour les élèves concernés, projet d'accueil individualisé (PPI), programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), plan d'accompagnement personnalisé (PAP), projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Calendrier

Les dates à retenir sont les suivantes :

- Mercredi 15 mai : date limite de retour des dossiers d'inscription au collège par voie postale
- Mercredi 21 mai : au gymnase Montaigne de 13h30 à 15h00 : Tests pratiques + Présentation de la Section et temps d'échange avec les responsables
- Jeudi 22 mai : au gymnase Montaigne de 17h30 à 19h00 : Tests pratiques + Présentation de la Section et temps d'échange avec les responsables
- Mercredi 28 mai : les résultats des sélections sont envoyés aux familles par voie postale

Contact

En cas de questions éventuelles, veuillez prendre contact par mail avec :

M. Voisin Clément : Enseignant d'EPS responsable de la Section Sportive Badminton

@ : clement.voisin@ac-orleans-tours.fr

Précisez « Section Sportive Badminton » dans l'objet de votre mail et laissez vos coordonnées afin d'être recontacté.

Dossier Scolaire

Nom – Prénom			Photo :
Né(e) le			
A			
Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Nom et Prénom du ou des responsables légaux :			
Téléphone :		Portable :	
Mail du (des) responsable(s) légal(aux) :			
Classe à la rentrée	☐ 6 ^{ème}	☐ 5 ^{ème}	☐ 4 ^{ème} ☐ 3 ^{ème}
	Langue Vivante 1 : Anglais Langue Vivante 2 : Espagnol / Italien / Allemand		
Établissement / École actuellement fréquenté(e) :			
Classe actuelle		Nom de l'enseignant ou du prof. principal	
Bilan scolaire	Maitrise des compétences et résultats : <i>(joindre relevé LSU pour CM2 ou bulletins T1 et T2 dès la 6^è)</i>		
	Attitude et comportement :		
Lettre de motivation	Pourquoi souhaites-tu intégrer la section sportive badminton ?		
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			
			

Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux) :

Dossier Sportif

Sport pratiqué :		Club actuellement fréquenté :	
Ville :			
Volume horaire d'entraînements hebdomadaires :			
Entraîneur	Nom : Mail :		Num. de téléphone : __ / __ / __ / __ / __ @.....
Stages sportifs effectués au cours de la saison en cours :			
Résultats obtenus en compétition :			
Bilan sportif	Bilan des capacités physiques et techniques :		
	Attitude, comportement et investissement :		
Avis de l'entraîneur sur l'intégration de l'élève à la Section Sportive Badminton :			
			Signature
EPS <i>(pour les actuels collégiens)</i>	Bilan des capacités physiques de l'élève :		
	Attitude, comportement et investissement :		
Avis du professeur d'EPS sur l'intégration de l'élève à la Section Sportive Badminton :			
Nom du professeur d'EPS :			Signature

Dossier Sportif

CHARTRE D'ENGAGEMENT

En m'engageant dans la section sportive scolaire badminton du collège Montaigne, je m'engage à :

1. Être un élève exemplaire au sein du Collège Montaigne, respectueux des règles de vie au collège, des adultes et des autres élèves
2. Privilégier avant toutes autres choses sa réussite scolaire en apprenant mes leçons, en participant en classe, en réalisant mes devoirs et en préparant mes contrôles avec sérieux
3. Être un joueur exemplaire au sein de mon club (et plus particulièrement du CEST Badminton), respectueux des arbitres, entraîneurs, partenaires, adversaires et de l'ensemble des bénévoles du club
4. A être présent à l'heure à chaque séance d'entraînement (sauf motif valable) et à justifier mes éventuelles absences
5. A venir à chaque entraînement avec mon matériel et à respecter le matériel mis à ma disposition
6. A m'engager pleinement dans les entraînements proposés de façon à m'inscrire dans une réelle logique de progression
7. A m'inscrire à l'Association Sportive du collège et à participer aux rencontres badminton ainsi qu'aux temps forts de l'année (Cross et Journée départementale Athlétisme en plus des compétitions de badminton)

En signant cette charte de bonne conduite, je m'engage à y respecter le contenu. Tout manquement à cet engagement est susceptible d'avoir pour conséquence l'arrêt de la participation à la section sportive scolaire badminton.

Signature de l'élève :

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

Récapitulatif des documents à transmettre au plus tard le *15 mai 2026 ou le jour des tests*

- O Un dossier d'inscription dûment rempli (dossier scolaire et dossier sportif) avec photo collée
- O Copie du livret scolaire unique CM2 ou les 2 bulletins trimestriels de l'année en cours
- O 1 enveloppe timbrée (20g) et préremplie à votre adresse postale
- O Pour les élèves concernés : projet d'accueil individualisé (PPI), programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), plan d'accompagnement personnalisé (PAP), projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Rappel :

Réunion de présentations et tests de sélection le MERCREDI 21 MAI à 13h30 au gymnase Montaigne – Tours OU le JEUDI 22 MAI à 17h30 au gymnase Montaigne – Tours